

3ème Cycle Supérieur – Contenu détaillé du cursus – 2025-26

Unité d'Enseignement (U.E.)	Discipline	Crédits
UE1 - Compétences fondamentales S1		60
Discipline principale	Instrument ou chant ou musique de chambre	50
Communication et promotion	Chaire numérique*	6
UE2 - Compétences complémentaires S1		0
Option vents (1 options par an minimum)	Atelier flûte piccolo* Atelier clarinette basse* Atelier clarinette piccolo Atelier musique de chambre	4
Option cordes (1 options par an minimum)	Répertoire d'orchestre* Atelier quatuor à cordes Atelier musique de chambre Orchestre de chambre*	4
Option piano (1 options par an minimum)	Atelier d'accompagnement* Atelier musique de chambre	4
Option chant (1 options par an minimum)	Classe de scène (sur sélection) Etude de rôles (sur sélection) Coaching théâtral personnalisé	4

Résultat global

Résultat (sur 60 crédits) :	60
-----------------------------	----

60 crédits par an – 120 crédits au total

***obligatoire en 1^{ère} année**

Examens et contrôles :

Examen de passage (1^{ère} année) :

L'examen de passage de fin de 1^{ère} année pour l'*Artist Diploma* consiste en :

1. La rédaction d'un cours texte de présentation du projet envisagé pour le récital de 2^{ème} année à remettre au jury le jour de l'épreuve,
2. L'interprétation d'un extrait de ce programme d'une durée de 20 minutes environ (le candidat pourra choisir les extraits qu'il souhaite interpréter parmi les œuvres du projet)
3. Un entretien avec le jury destiné à accompagner la réflexion du candidat sur son programme

Epreuve finale (2^{ème} année) :

L'épreuve de 2^{ème} année pour l'*Artist Diploma* consiste en un récital de 45 minutes (sur scène, incluant entrée, sortie de scène, et pauses). Le programme, préparé sur les 2 années, est libre, établi par l'étudiant sous la responsabilité du professeur et ayant reçu l'agrément de la direction à l'issue du contrôle de 2^{ème} année. Ce programme est destiné à mettre en valeur les qualités artistiques et la personnalité du candidat.